

Dépendances patrimoniales

Valérie Gaudreau

Numéro 109, été 2006

Un patrimoine en friche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17571ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudreau, V. (2006). Dépendances patrimoniales. *Continuité*, (109), 43–43.

Dépendances patrimoniales

L'agriculture a changé. D'artisanale, elle est devenue de plus en plus industrielle.

Elle s'est mécanisée, uniformisée. Une mutation qui a entraîné dans la désuétude nombre de bâtiments et d'équipements qu'il importe aujourd'hui de protéger.

Mais la partie semble loin d'être gagnée.

par Valérie Gaudreau

P our certains, le patrimoine bâti agricole est voué à rien de moins qu'une lente disparition, à l'heure où l'évolution de la technologie impose aux producteurs de se doter de bâtiments plus modernes, plus grands et faits de matériaux plus pratiques, très loin du cachet de ceux qu'ont occupés nos ancêtres. Faute d'argent, plusieurs propriétaires n'ont d'autre choix que de démolir des bâtiments devenus trop coûteux à conserver.

Malgré tout, certaines initiatives peuvent contribuer à freiner cette lente disparition, estime Paul-Louis Martin. Historien et ex-professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, il a écrit plusieurs ouvrages et articles sur l'évolution de l'habitation au Québec. Selon lui, il importe de tout mettre en œuvre pour protéger ces « repères de la mémoire commune » dans nos régions rurales.

L'HEURE DES CHOIX

Bien sûr, tous les bâtiments ne peuvent être sauvés, reconnaît M. Martin. Mais avec un peu d'imagination, plusieurs petits patrimoines et dépendances agricoles peuvent bénéficier d'une seconde vie et éviter d'être démolis. M. Martin cite l'exemple d'anciennes granges louées pour mettre à l'abri des véhicules ou des matériaux de construction, dans la région du Kamouraska, où il vit.

Même son de cloche du côté de Dominique Lalande, présidente de Ruralys, un organisme d'animation et de mise en valeur du patrimoine rural. Selon elle, plusieurs petits équipements agricoles laissés à l'abandon gagnent à être connus. « Des bâtiments secondaires comme des laiteries ou des caveaux à légumes sont parfois de vrais petits



Pour éviter que les bâtiments agricoles désuets ne soient démolis, il importe de leur trouver une nouvelle vocation. Mission accomplie pour cette grange convertie en entrepôt de voitures anciennes, à Stornoway, près de Lac-Mégantic.

Photo: Linda Turgeon

bijoux», dit-elle. Parmi les projets, toujours dans le Kamouraska, elle évoque celui d'un circuit touristique mettant en valeur des laiteries devenues obsolètes. Au-delà du simple bâtiment, l'initiative permettra de faire connaître le savoir-faire et les techniques d'antan.

Pour les plus grands bâtiments par contre, les coûts nécessaires à la sauvegarde sont souvent considérables. M. Martin insiste sur la nécessité de bien cibler les bâtiments à préserver. « On doit effectuer un inventaire afin d'identifier les plus représentatifs en tenant compte de leur présence dans le paysage rural, de leur familiarité. » Et si un bâtiment « mérite » d'être mis en valeur, il estime que la solution se trouve dans la mise sur pied de divers pro-

grammes visant à inciter à sa sauvegarde, notamment en assurant un partage des coûts. À ce titre, il cite un programme proposé par l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent qui pourrait permettre à des propriétaires de se voir rembourser jusqu'à 75 % des frais nécessaires à la rénovation et à la mise en valeur de leur maison.

Paul-Louis Martin voit aussi d'un bon œil l'imposition d'une taxe spéciale de 2 \$ par nuitée dans diverses régions du Québec. Bien que facultatif, ce programme permet aux municipalités qui y adhèrent d'amasser quelques sous supplémentaires dédiés à un fonds de développement touristique.

Valérie Gaudreau est journaliste.